



Restructuration crédit immobilier

Par **aspersa**, le **16/01/2013 à 18:52**

Boujour,rnrnDepuis un an je rembourse un crédit immo pour ma résidence principale dans laquelle je vis seule avec mes deux enfants.rnDepuis peu mon ex a obtenu l'accord pour une désolidarisation; Est-il normal que je paye lors des dernières mensualités l'assurance au nom de celui-ci ?rnJ'ai obtenu de mon coté une proposition de l'assurance (avec surprime étant donné ma santé) et la garantie d'un tiers qui se porte caution, de plus je rembourserai une bonne partie du crédit restant dû (8300€ sur 49000€)sur une épargne extérieure à la banque .rnAujourd'hui enfin une réponse ... mais cela n'est pas suffisant on me demande une hypothèque ; cela n'est-il pas disproportionné ? Toutes ces garantie pour une demande de restructuration pour un prêt peu conséquent ? rnLa raison aujourd'hui donnée est la faiblesse de mes revenus (ceux-ci étant connus depuis le début de la constitution du dossier en septembre 2012, ne posaient pas de problèmes, notamment avec l'apport d'épargne extérieure, et avant l'accord de l'assurance le 05 Décembre 2012) .rnPuis-je refuser la restructuration ? Puis-je demandé une dérogation pour le minimum "vital" exigé ?rnQuelle solution pour continuer à payer mon crédit !!!rnMerci de votre aide rnrnVeuillez accepter l'expression de mes salutations respectueuses . rnMeilleurs voeux 2013